

2AUq

1AUq

UG

1AUh

UT

Nic

Nh Ah

1AUz

UZ

Uzx

Nz A2

UE

UEX

Ne Ae

Nex

N

N++

UEv

Nv

Nj

Emplacement réservé pour créer un équipement ou un espace public

Espace rural :

La constructibilité dans l'espace rural est dorénavant très réduite et encadrée (voir ci-après)

Zone agricole

Pour information :

Site d'exploitation agricole principale

dont site avec installation Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)

Haras

Etaillage pour changement de destination

RAPPEL : pour un changement de destination un étaillage a priori est nécessaire : il ne préjuge pas de l'autorisation qui sera donnée par la commission et qui s'imposera au porteur de projet.

à destination d'activités économiques (entrepôt / artisanat / petite industrie)

à destination de logements, d'hébergements hôteliers ou touristiques, ou de bureaux

Les protections ou zones de préservation

Protection agricole, paysagère, environnementale
(> secteur seulement constructible pour de petites annexes)

Zone naturelle à protection stricte (intérêt écologique majeur)

Abords des voies classées à grande circulation
(recul 75m ou 100m sauf étude spécifique)

Zone de champs électromagnétiques forts autour des lignes électriques

haute tension

Zones de risques autour des canalisations de gaz haute pression

Patrimoine paysager :

EBG (Espace Bosé Classé)

Secteur de valorisation paysagère

Espace paysager ou écologique remarquable

Haie à caractère hydraulique

Haie à caractère marécageux

Haie à caractère écologique

Haie située dans un périmètre de forage

Mare

Arbre remarquable

N

ECH 1:10 000